



# Le fil de la solidarité

*Le journal semestriel de l'association Solidarité Paysans Basse-Normandie*

## Edito

PAR ANNIE PASQUIER, PRÉSIDENTE

En ce début d'année, toute l'équipe de bénévoles et de salariées vous souhaite une bonne année, à vous ainsi qu'à vos proches. Que 2020 vous soit facile. L'année 2019 fut une année chargée, avec la poursuite des accompagnements et une augmentation des accompagnements de jeunes agriculteurs d'une part et de grosses structures avec de lourds enjeux financiers d'autre part.

Cet automne, à l'occasion des projections du film *Au nom de la terre*, d'Edouard Bergeon, nous avons animé des débats dans les cinémas de toute la région.

Pour Solidarité Paysans Basse-Normandie, cela a été un formidable moyen de communication et de mise en lumière de notre action. C'est la première fois qu'une telle occasion se présentait à nous.

Nous avons pu partager avec les spectateurs sur ce que l'association était, et ce que nous faisons pour aider les agriculteurs qui nous en font la demande. Les échanges ont été très fructueux et intéressants.

Depuis, nous avons pu constater une affluence de nouveaux appels d'agriculteurs en difficulté, mais également des personnes qui sont volontaires pour rejoindre l'équipe de bénévoles, ceci est indispensable pour pouvoir répondre favorablement à la demande.

Le but principal de nos accompagnements est de sortir les agriculteurs de l'isolement dans lequel ils sont, sur leur exploitation, mais pas seulement, les aider s'ils le souhaitent de participer à des groupes de réflexion sur le devenir et les manières de faire évoluer leurs systèmes d'exploitation, rejoindre des groupes de personnes qui rencontrent les mêmes problèmes et partager et se sentir moins seuls.

Le 13 février nous organisons notre Assemblée Générale, c'est un temps fort pour l'association, c'est un moment de débat et d'échanges avec tous nos adhérents.

Le thème que nous avons choisi cette année est « Comment créer du lien entre les adhérents de Solidarité Paysans Basse-Normandie? » Nous aurons le témoignage de bénévoles et salariées de 2 départements voisins, la Sarthe et la Mayenne : ils nous feront part de leurs expériences.

Nous vous attendons tous le 13 février.



### *Au sommaire :*

- EDITO.....	1
- VIE ASSOCIATIVE.....	2
- ENJEUX DE LA TRANSMISSION.....	4

### *A noter dans vos agendas :*

**13 février :** Assemblée Générale, Durcet (61)

**11 juin :** Journée d'accueil et d'information des nouveaux bénévoles, Cahagnes (14)

## Vie associative

### PROJECTIONS DEBATS AUTOUR DU FILM AU NOM DE LA TERRE

L'histoire racontée dans le film Au nom de la terre, réalisé par Edouard Bergeon, parle à bon nombre d'agriculteurs. Elle rend compte avec justesse de l'engrenage des difficultés dans lequel on peut être entraîné, de la perte d'autonomie et de maîtrise de son exploitation, de l'isolement, et des grandes souffrances psychologiques que l'on peut traverser.

Le film a rencontré un très large public en salle, et à Vire, Cherbourg, la Ferté-Macé... beaucoup de cinémas ont peiné à accueillir les spectateurs affluant en nombre.

Plus de **1,9 millions**  
de spectateurs  
Données JP's Box Office

Grâce à Edouard Bergeon, soutien de longue date de l'association, la diffusion de ce film a été l'occasion de faire connaître Solidarité Paysans. De nombreuses rencontres ont pu être organisées autour du film.

**25** projections débats organisées dans toute la Basse-Normandie

Nous tenons à remercier La Ligue de l'Enseignement Normandie et son réseau "Génériques", qui nous ont aidé à aller à la rencontre du public, ainsi que les professeurs qui ont amené leurs classes aux projections débats (Saint-Hilaire, la Ferté-Macé, etc.).

Le film a également sensibilisé les partenaires des agriculteurs (techniciens, comptables, etc.), qui sont de plus en plus nombreux à inciter les agriculteurs à faire appel à l'association.

#### MERCI AUX 3 P'TITES MOUSSES

Nicolas, Anne-Sophie, Lola, Camille, Adèle, Chloé, Quentin et Baptiste, élèves au lycée agricole de Thères, et créateurs de la mini-entreprise " Les Trois P'tites Mousses", ont décidé de reverser une partie de leurs bénéfices à l'association : merci pour ce beau geste!

#### FORMATIONS PAR SOLIDARITE PAYSANS NORMANDIE ET PAR LA TETE DE RESEAU

- Marylène Bazire, bénévole à Solidarité Paysans Basse-Normandie, et Philippe Follet, bénévole à Solidarité Paysans Seine-Maritime, ont animé une formation sur les **comptes associés**, toujours essentiels à prendre en compte. Merci à eux!

- Salle comble pour la formation sur les **mesures d'exécution forcée**, auxquelles sont souvent confrontés les agriculteurs accompagnés. La formation était animée par Kathleen Delage, juriste de la tête de réseau nationale Solidarité Paysans.



Projection débat à Bagnolles de l'Orne avec Odile Coupriet, Annie Pasquier, Pierre Sauques et Jean-Luc Fouyer

#### ECHANGE A LA MFR DE GRANVILLE

Axelle Pilon-Vuillermet, animatrice et Joseph Letellier, bénévole sont intervenus, le 13 décembre 2019, à la MFR de Granville devant des élèves de BTSA. Ils ont présenté l'action de SPBN ainsi que des informations sur les procédures collectives. La présentation a donné des clés aux élèves pour réagir en cas de difficultés et a démystifié les procédures collectives. Les élèves se sont montrés très intéressés et très sensibles aux difficultés que peuvent rencontrer les agriculteurs(trices). Nous les remercions pour leur attention et leur enthousiasme.

#### RENCONTRE AVEC ELEVES DE COUTANCES

Le 14 janvier 2020, suite à la diffusion du film Au nom de la terre, les élèves de BTS ACSE du lycée agricole de Coutances ont sollicité Solidarité Paysans pour échanger sur les difficultés rencontrées par les agriculteurs. Cela a été l'occasion pour Michel Mérienne et Olivier Couture, bénévoles, de parler de l'association. Ils ont pu constater que les jeunes avaient conscience de la situation difficile de certains agriculteurs mais cela ne freine pas leur passion pour le métier.



Plus de 25 personnes formées au mesures d'exécution forcées

## Vie associative

### JOURNEE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX BENEVOLES : BIENVENUE A TOUS!

Ce 22 janvier, nous avons accueilli dans l'association plusieurs nouveaux bénévoles. Bienvenue à eux! Après nous être restaurés à Caumont-L'Eventé, Joseph Guilbert nous a accueillis chez lui et nous avons échangé sur l'histoire et les activités de l'association.

**SYLVIE LEROUX** "Je suis une ancienne agricultrice, aimant toujours ce métier passion et je désire aider mon prochain et rendre service comme on m'a rendu service. Je mets mes compétences en production laitière et en développement personnel à votre service dans le plus grand respect."

**HERVE LECAPLAIN** "J'ai 55 ans, je suis marié, j'ai 2 enfants. Je me suis installé en 1985, en GAEC, avec mes parents. Je suis toujours en GAEC avec mon frère et un futur associé, dans le but d'une succession, en douceur. Mon métier m'a passionné pour sa technique et les chiffres. Après avoir eu des responsabilités agricoles (président puis trésorier de CUMA), j'ai envie de me servir de mes compétences pour m'investir auprès de l'association."



*Temps d'échange avec les nouveaux bénévoles*

**HUBERT POUPION** "J'ai 55 ans. Voilà quelques années, j'étais dans une situation très tendue, aussi bien moralement que financièrement. Grâce à Solidarité Paysans, j'ai trouvé le soutien qui me manquait pour prendre un nouveau départ. Aujourd'hui, je suis totalement épanoui dans mon métier et par rapport à l'avenir. Je les remercie pleinement et à mon tour je veux aider les personnes qui demandent et qui ont besoin d'aide pour se sentir bien."

## Réinvestir les actions qui créent du lien entre les adhérents

### POURQUOI COMPLETER L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL PAR DES ACTIONS DE GROUPE?

Dans le réseau national Solidarité Paysans, nombreuses sont les associations qui organisent des activités en groupe avec les adhérents, personnes accompagnées et bénévoles. Ces activités peuvent être très variées, et s'avèrent complémentaires de l'accompagnement individuel. Elles permettent d'aborder les problèmes sous un autre angle, de se sentir moins seul à affronter les difficultés, de créer du lien, de gagner en confiance en soi, etc.



*Les accompagnements c'est le curatif, les actions collectives, c'est du travail de fond.*

Jean-Marie, paysan accompagné dans le Nord

### UNE LARGE PALETTE DE POSSIBILITES



#### Groupe de paroles

*Par exemple : groupes de paroles femmes, café à la ferme, rencontre avec psychologue ...*



#### Temps de convivialité

*Par exemple : café à la ferme, repas partagé, Activité théâtre, marche de solidarité ...*

#### D'autres formes encore...

*Par exemple : chantiers participatifs, reportages ...*

#### Journée technique, Groupe d'échanges technique

*Par exemple : partenariat avec acteur technique, Formations sur la gestion du pâturage, étude technico économique ...*

#### Formation thématique

*Par exemple : gérer son stress, rencontres autour des procédures collectives ...*

...et d'autres à imaginer !



Comment mettre en place ce type d'activité en Basse Normandie?  
RDV à notre Assemblée Générale pour en discuter!

## Les enjeux de la transmission

**Si transmission des fermes rimait avec installations en même nombre, nous aurions peu à commenter et à nous lamenter sur le déclin des emplois en agriculture dont celui des paysans en particulier.** Les chiffres sont là, et en 15 ans, la France a perdu un quart de ses exploitants. La mondialisation, le vieillissement, les outils de modernisation, etc... sont passés par là avec des mutations accélérées. Ainsi la population agricole est définitivement entrée en minorité au sein même des campagnes avec **moins de 3% d'agriculteurs**.

La pyramide des âges indique le nombre de personnes qui peuvent prétendre à la retraite. Pour notre région, **dans les 15 ans à venir, ce ne sont pas moins de la moitié des paysans qui pourra être concernée**. A cela, vient s'ajouter les départs anticipés choisis ou non, et là les chiffres sont en constante évolution.

D'autres paramètres encore peuvent modifier les projections. Il s'agit de nouvelles demandes de la part de candidats à l'installation. Ainsi les fermes qui sont ou seront disponibles ne correspondent pas toutes aux attentes. Cela touche à la **nature des ateliers parfois très spécialisés ou à l'importance des structures offertes ainsi que les capitaux nécessaires**. La confrontation avec le réel amènera inéluctablement des déceptions dans les projets de cessions. Cela veut-il dire aussi que **des activités nouvelles pourront venir s'inscrire sur des fermes modifiées** : nombre d'ha, circuits courts ou non, transformation, commercialisation? Ces changements vont coïncider avec les demandes sociétales dont l'alimentation et autres facteurs d'occupation du territoire ou environnementaux par exemple. Cela n'évitera pas toutes les extensions d'exploitations comme nous les connaissons aujourd'hui mais cela préfigure des ruptures de tendance. Ces changements devraient permettre d'influer sur les rythmes de travail (bien-être) et il faut l'espérer sur les revenus des paysans.

**Il faut aller vers une désescalade du désespoir sans quoi nous irions vers l'abandon de vrais facteurs de ressources de notre milieu d'où encore et toujours de grands déséquilibres qui aujourd'hui peuvent être évités.**

**Quels que soient les modes de transmission, ceux-ci se trouvent contraints par un calendrier** (Solidarité Paysans peut vous informer sur les échéances importantes). Délais et démarches administratives diverses sont au programme. Les aspects réglementaires du dossier d'installation sont particulièrement exigeants dans le cadre des installations aidées avec la dotation et des financements JA. Les installations non aidées ou progressives, bien qu'ayant plus de souplesse ne dérogent pas aux règles du foncier comme aux besoins de financement par exemple. Des informations sont régulièrement diffusées afin de répondre aux nombreuses interrogations. Il convient qu'elles soient complétées par d'autres initiatives. L'exemple des **"cafés installation"** va dans cette direction. C'est le cas dans la Manche, alliant convivialité et réflexion sur des projets d'avenir sur le territoire. L'ARDEAR, les CIVAM et l'AFOCG proposent aussi des outils de diagnostic et des informations très pointues. Il existe aussi une coopérative d'activité et d'emploi membre du réseau national des "espaces tests" agricoles : Biopouss, espace test de maraîchage. Les points infos installations, forums et autres lieux ne sont donc pas les seuls lieux d'échanges mais donnent tous aux acteurs une responsabilité face au renouvellement des générations et à la construction d'outils innovants, adaptés au contexte local.

Les personnes non issues du milieu agricole et candidates à l'installation sont très concernées par une **expérience de stages et/ou de salariat**. C'est une occasion privilégiée et indispensable pour affronter « sous toutes les coutures » la réalité d'un beau et exigeant métier. Cette expérience est un plus et vaut pour tous, issus ou non de l'agriculture dans le sens d'acquisitions avant de s'engager dans l'aventure qu'est l'installation. Le stage pré-installation proposé dans le parcours est conseillé aussi bien pour le cédant que pour le candidat puisqu'il s'inscrit directement sur le projet de cession.

Voici quelques pistes de réflexion que ce premier " Fil " de 2020 vous propose sachant qu'il n'a pas la prétention d'être un catalogue ou livre de recettes. Les politiques agricoles donnent des orientations qui influencent fortement les conditions d'exercice du métier de paysan, notamment sur le revenu. Les aides sont un levier mais pas le seul car elles génèrent une dépendance et chacun sait la tendance à leur réduction. L'adaptation de pratiques en phase à son milieu : atouts et contraintes, doit être particulièrement réfléchi.

**Travailler, "phosphorer" en groupe devient nécessité, l'isolement étant source d'échec. Solidarité Paysans est bien placé pour en témoigner.**

Articles rédigés par le comité de rédaction :

Marylène Bazire, Didier Bouguillon, Jean-Luc Fouyer, Michel Mérienne, Annie Pasquier, Joseph Guilbert, Joséphine Serra

L'action de Solidarité Paysans Basse-Normandie est financée par les Conseils Départementaux de la Manche, du Calvados et de l'Orne, la MSA Côtes Normandes et la MSA Mayenne Orne Sarthe, l'ARS, le Fonds de Développement de la Vie Associative, la Fondation du Crédit Coopératif et de nombreuses communes et communautés de communes.

